

Dépêche AEF : En quoi la complexité des E3C, pourtant prévue, pourrait conduire à leur transformation ?

8-10 minutes

Dès début 2018, de nombreux syndicats enseignants, de chefs d'établissement et d'inspecteurs alertaient sur la future difficulté à organiser les E3C. Le Snes-FSU demandait notamment : "En quoi cette accumulation d'épreuves constitue-t-elle une simplification ?". Deux semaines après le début de la 1^{re} session, cette complexité semble s'être vérifiée : lourdeur administrative, problèmes de numérisation... À tel point que le comité de suivi va se pencher sur des ajustements, probablement dès la 2^e session, fin avril. Jusqu'à transformer les E3C en contrôle en cours de formation (CCF) ? AEF info revient sur l'histoire et la conception des E3C.



De nombreux acteurs avaient alerté dès 2018 sur les difficultés qu'allaient entraîner les E3C

Problèmes avec la banque nationale de sujets (BNS) ([lire sur AEF info](#)), difficultés avec la numérisation, organisation compliquée dans les établissements (demi-journées banalisées, lourdeur administrative...) ([lire sur AEF info](#)), auxquelles se sont ajoutées les perturbations liées à la contestation d'enseignants ([lire sur AEF info](#))... Débutée le 20 janvier 2020, la première session des

épreuves communes de contrôle continu (E3C) pour les élèves de première, a été le théâtre de plusieurs difficultés.

Le comité de suivi de la réforme du lycée GT fait même le constat d'une "crise" ([lire sur AEF info](#)). Pourtant, dès la conception de ces E3C, début 2018, de nombreux acteurs avaient alerté sur la complexité de l'organisation de ces épreuves. AEF info revient sur la genèse des E3C.

Le contrôle continu, "le point de fragilité" du rapport Mathiot

Le 24 janvier 2018, Pierre Mathiot, en charge du rapport sur la réforme du lycée et du baccalauréat, propose trois options pour prendre en compte le contrôle continu à hauteur de 40 % dans la note totale du baccalauréat :

- des épreuves ponctuelles en cours de cursus durant la 1re et la terminale sur un modèle standardisé (copies anonymes, etc.) ;
- uniquement les bulletins de 1re et de terminale ;
- 30 % d'épreuves ponctuelles et 10 % à partir des bulletins ([lire sur AEF info](#)). C'est cette dernière option qui avait les faveurs de Pierre Mathiot, bien qu'il alertait lui-même sur d'éventuelles "lourdeurs organisationnelles".

Quelques jours plus tard, Armelle Nouis, proviseure du lycée Hélène-Boucher à Paris, indiquait qu'il "fallait être vigilant pour que, dans les établissements, les épreuves ponctuelles de fin de semestre n'entraînent pas une perte de temps en organisation interne" ([lire sur AEF info](#)). Et la cheffe d'établissement de qualifier le contrôle continu de "point de fragilité" du rapport Mathiot.

Le 12 février, deux jours avant la présentation officielle de la réforme du lycée par le ministre, Alain Marie, secrétaire général du Snia-IPR, la qualifiait de "complexe d'un point de vue organisationnel" et "peu réaliste" ([lire sur AEF info](#)). Le Think tank Terra Nova pointait lui le fait que la réforme "maint[enait] les défauts connus du système : un temps excessif consacré au 'bachotage' [...], des épreuves trop nombreuses [...] et une organisation trop lourde qui mobilise à l'excès les ressources de l'institution et qui neutralise un temps d'enseignement dû aux élèves" ([lire sur AEF info](#)).

Les syndicats prévoyaient une complexification du bac à cause des E3C

Le 14 février, Jean-Michel Blanquer présente sa réforme du baccalauréat. L'option retenue pour le contrôle continu est bien la troisième du rapport Mathiot : 10 % de bulletins scolaires et 30 % d'épreuves ponctuelles ([lire sur AEF info](#)). Le ministre expliquait, quelques jours auparavant : "On va arriver à des copies anonymes dans les notes comptant pour le contrôle continu et on va voir comment organiser la correction pour l'objectiver au maximum" ([lire sur AEF info](#)). Ainsi, en réponse notamment aux acteurs craignant que le contrôle continu crée un "bac local" et réclamant des précisions sur les modalités, le ministère instaure un cadre précis d'organisation de ces épreuves (sujets issus d'une BNS, anonymisation, période d'épreuves précisée...) mais qui alourdit l'organisation ([lire sur AEF info](#)).

En mars, c'est la quasi-totalité des syndicats enseignants qui pointe les futures difficultés que pourraient entraîner les E3C ([lire sur AEF info](#)). Le Snes-FSU prévoit une "complexité de plus en plus grande". En outre, l'organisation d'épreuves à des périodes précises de l'année "pose des problèmes de métier" car cela suppose des "progressions selon les mêmes délais" et donc de "respecter précisément l'ordre du programme". Comme les deux pilotes du comité de suivi le soulignent aujourd'hui en fait remarquer que "la formule hybride des E3C est contraire à l'esprit de simplification du bac", le syndicat majoritaire s'interrogeait, presque deux ans auparavant : "En quoi cette accumulation d'épreuves constitue-t-elle une simplification ?".

Du côté de l'Unsa, le SNPDEN critiquait l'idée que "les élèves soient en examen toute l'année" et le SE alertait sur le risque d'un "tunnel d'évaluations assez long et complexe à gérer". Le Sgen-CFDT assurait, lui, que le nouveau bac n'allait pas "arranger la question du bachotage" mais "alourdir la charge de travail pour tout le monde".

En outre, FO parlait d'"une pression sans précédent sur les personnels, des choix locaux d'épreuves, une augmentation considérable de la charge de travail" et le Snalc pointait des "problèmes d'équité et d'organisation".

Vers des E3C remplacées par un CCF ?

Des problèmes d'organisation qui se sont donc vérifiés depuis le 20 janvier. Le 11 mars prochain, le comité de suivi élaborera des

propositions d'ajustement qu'il transmettra au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, avant que ce dernier ne prenne d'éventuelles mesures pour améliorer l'organisation des E3C, et ce probablement dès la deuxième session qui doit commencer fin avril. L'un des deux pilotes du comité, Pierre Mathiot, a donné à AEF info un indice sur la direction qu'il souhaitait voir prendre : "Ne faudrait-il pas rappeler que les E3C sont un nouveau type d'épreuves, qui entrent dans le déroulement normal des cours, et non d'autres épreuves terminales qui nécessitent forcément une convocation, les noms sur les tables, etc. ?"

Ainsi, la perspective d'une transformation des E3C en contrôle en cours de formation (CCF) commence à faire son chemin ([lire sur AEF info](#)), afin d'en alléger l'organisation. Eduscol définit ainsi le CCF : "l'évaluation par CCF est réalisée par sondage sur les lieux où se déroule la formation, par les formateurs eux-mêmes, au moment où les candidats ont atteint le niveau requis ou ont bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder une évaluation certificative". En somme : des E3C simplifiées, laissant une plus grande autonomie aux équipes et réduisant les contraintes organisationnelles.

Deux camps opposés

Cette option serait soutenue notamment par le SE-Unsa, le Sgen-CFDT et le SNPDEN, mais rejetée par le Snes-FSU, le Snalc, FO ou encore la CGT ([lire sur AEF info](#)) au nom de l'égalité et de la "valeur nationale" du diplôme. Deux notions que préserveraient des épreuves nationales terminales que prônent ces syndicats.

Dans son rapport, Pierre Mathiot rappelait que le "baccalauréat professionnel est évalué via le CCF", mais précisait : "La dénomination même de CCF produit des réactions négatives. Sa complexité, et les effets de celle-ci sur l'administration des lycées et sur le travail des enseignants, semble supérieure à son intérêt".

Néanmoins, le CCF pourrait avoir un autre soutien de poids : Jean-Michel Blanquer. Celui qui était alors directeur général de l'Essec expliquait, dans son livre "L'école de demain", en 2016, souhaiter que le baccalauréat comprenne "quatre épreuves terminales et une évaluation en contrôle continu pour le reste" ([lire sur AEF info](#)).

Puis, dans la lettre de mission à Pierre Mathiot ([lire sur AEF info](#)), il

revendiquait un baccalauréat "simplifié". Or, le format des E3C, cette "formule hybride", a été choisi car il correspondait à un compromis entre le contrôle continu et des épreuves ponctuelles nationales. Les difficultés d'organisation des E3C pourraient inciter le ministre à se rapprocher de son dessein initial.